

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**"ST-MAURICE"**  
 Téléphone 5.43.68  
 Compte de chèques postaux 11c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
 Un an 6 mois 3 mois  
 SUISSE 18.— 10.— 5.50  
 Avec Bulletin officiel 23.50 13.— 7.—  
 ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE  
 LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**SION**  
 PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36  
 et toutes les Agences  
 de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :  
 Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.  
 Suisse 11 " "  
 Etranger 14 " "  
 Réclames : Canton 20 " "  
 Suisse 25 " "  
 Mortuaires 16 " "

## Expectative

Nous voilà, un peu partout, en période d'expectative. Il s'agit de tirer les conclusions de l'attitude des nations.

En France, le peuple souverain s'est prononcé. On a enregistré un regroupement des extrêmes. Ce n'est pas bon signe, car il n'est pas d'accordement réalisable entre eux. Comme l'extrême-gauche le sait aussi bien que l'extrême-droite, l'on se demande, non sans une certaine anxiété, à quelle solution les uns et les autres peuvent maintenant songer. Il n'est en effet guère probable que, pendant les cinq années de la législature, des forces aussi contradictoires puissent demeurer, tranquillement en présence. La campagne électorale les a obligées de prendre position.

Bien qu'on ait apporté, de part et d'autre, un subtil talent à ne froisser qu'au minimum les susceptibilités, le tripartisme actuel a du plomb dans l'aile. Tout le monde convient qu'il faut sortir de l'équivoque et affirmer un programme autour duquel puissent se regrouper les nombreux abstentionnistes. Du coup, le savant dosage actuel devient impossible et il faudra chercher une autre constellation gouvernementale.

Certes, on murmure qu'avec beaucoup de bonne volonté, on pourrait replâtrer les pots cassés... si d'aucuns le souhaitent, du point de vue de la politique, une telle combinaison ne peut être que catastrophique dans le domaine économique. Car, depuis des mois, on piétine. La France ni ne se relève, ni ne se transforme, comme on l'espérait au lendemain de sa glorieuse Libération. L'ère des solutions faciles paraît close. On va se battre autour de la présidence du Conseil ; on se battra, davantage encore, autour du poste suprême, celui de chef de l'Etat.

D'ailleurs, le succès remporté par le parti de M. Thorez a eu d'immédiates répercussions. C'est ainsi que la Belgique s'agitte et que les ministres appartenant à la même tendance déclenchent une crise gouvernementale. On le sait, la situation du pouvoir exécutif est encore plus précaire à Bruxelles qu'à Paris et, dans ce cas également, il semble que les extrêmes s'excluent désormais.

Il est curieux de constater que ce succès des gauches se produit en Europe, à l'heure même où, aux Etats-Unis, une poussée se produit, si ce n'est vers la droite, du moins vers le parti de la haute finance, du grand capitalisme anonyme. Déjà, on échafaude de sombres pronostics, selon lesquels la liberté quasi-totale que les républicains entendent rendre aux relations économiques internes, conduirait inévitablement d'ici deux ou trois ans, à une nouvelle crise, qui bien vite gagnerait le monde entier.

A vrai dire, nous avons peine à le croire ; il doit exister, au sein de ce parti comme chez les démocrates, un noyau d'experts, capable de conjurer une pareille éventualité. Il ne faut, en effet, pas oublier que c'est à cause du krach de 1929 et des conséquences désastreuses qui suivirent, que les républicains furent balayés de l'administration et que le président Roosevelt parvint au pouvoir, en 1932 ! Sans doute, le gouverneur Dewey et ses amis n'ont-ils point envie de faire la même expérience. Néanmoins, on est bien forcé de noter que l'Amérique n'évolue pas dans le même sens que la vieille Europe.

Est-ce parce que les Yankees n'ont point vécu les horreurs de la guerre et de l'occupation, ou est-ce, au contraire, parce que, plus solidement plantés sur leurs jambes, ils sont moins sujets à variation ? Toujours est-il qu'on ne peut nullement prévoir comment les choses vont se dérouler jusqu'à la prochaine élection présidentielle, avec une administration démocrate et une majorité parlementaire républicaine !

Il y aura heurt sur heurt, désaccord sur désaccord, épreuve de force de part et d'autre, et, par contre-coup, désintéressement, en ce qui concerne les problèmes extérieurs. Certes, dans les cercles internationaux, les Etats-Unis seront toujours pré-

sents. Mais leur attention est désormais concentrée sur les problèmes internes, sur la lutte qui se prépare pour l'occupation de la Maison-Blanche.

Enfin, on ne sait point ce que peuvent imaginer les politiciens d'outre-Atlantique pour arriver à leur but : la conquête du pouvoir. Si, au cours de leur campagne, ils trouvent le moindre avantage à modifier leur conduite en politique étrangère, rien ne les retiendra. On a malheureusement déjà vu ça en 1920 !

Il n'y a, hélas ! pas qu'en Amérique, où la politique étrangère soit, dans un proche avenir, sujette à caution ! En Grande-Bretagne, l'aile gauche du parti travailliste et, avec elle, bon nombre de délégués des syndicats (Trade Unions) ainsi qu'un groupe d'intellectuels, d'universitaires et une portion toujours plus étendue de l'opinion publique, demandent un changement radical dans l'attitude adoptée par M. Bevin.

On constate que l'Angleterre n'a plus de politique indépendante, qu'elle se contente de naviguer dans le sillage de M. Byrnes, alors que l'on sait que les républicains qui viennent de triompher aux élections législatives ont été les plus acharnés adversaires de l'emprunt consenti par Washington à Londres.

L'approbation ironique que M. Churchill a donnée, dans le domaine des relations extérieures, à son successeur, a irrité, non seulement les théoriciens du parti gouvernemental, mais aussi les masses.

Ces dernières veulent du nouveau. L'application stricte du programme qui a permis au parti travailliste de remporter, aux récentes élections parlementaires, la victoire ; victoire qu'ont confirmée les scrutins partiels qui ont suivi. Tant qu'il y avait Roosevelt ou ses continuateurs à la tête de la grande république-sœur, John Bull se sentait en confiance. Ce n'est actuellement plus le cas.

Or, il est indispensable de savoir où l'on va et de bien le savoir, car le problème allemand qui tourne au désastre économique doit être abordé et résolu avec célérité. La Grande-Bretagne, bien plus que les Etats-Unis, a un intérêt évident à la « guérison » du continent européen, son proche voisin.

Le peuple anglais entend que cette question et bien d'autres trouvent une solution conforme à la mentalité et aux intérêts anglo-saxons. M. Attlee ne peut plus ignorer ce mouvement d'impatience de ses troupes et militants. Il ne lui reste, à lui aussi, qu'une brève période pour méditer, avant d'agir. Sa décision risque d'être grosse d'importance !

M.-W. Suès.

## Avant la votation fédérale du 8 décembre

### De quoi s'agit-il ?

Rien ne vaut, pour ramener à leur véritable importance les divers problèmes qui nous sont posés, la phrase énigmatique, simple et lucide dont le maréchal Foch avait coutume de faire emploi dans les actes essentiels de son existence : « De quoi s'agit-il ? »

De quoi s'agit-il aujourd'hui, pour les citoyens suisses qui vont être appelés, le 8 décembre prochain, à donner leur avis sur une question que nombre d'entre eux n'ont pas encore eu le loisir d'étudier ?... De ceci : en mai 1943, l'Alliance des indépendants — parti de M. Gottlieb Duttweiler, de Zurich — lançait une initiative demandant la garantie du droit au travail par l'Etat. Ce sont là de beaux mots, et qui peuvent abuser. Mais — car il y a toujours un « mais » dans ce qui paraît le plus séduisant — il convient d'y regarder de plus près... Le chemin qu'on prend parce qu'il était accueillant, nous conduit parfois vers des régions où l'on voudrait bien n'être jamais allé. En bref, les indépendants demandent la garan-

tie du droit au travail par l'Etat ; c'est-à-dire qu'ils veulent obliger — obliger, vous entendez bien — la Confédération à assurer par tous les moyens l'occupation totale de la main-d'œuvre nationale, des salaires minima étant garantis par l'Etat. Accessoirement, M. Duttweiler demande que soit sauvegardée la liberté économique.

Ainsi donc, on voudrait exiger de la Confédération qu'elle remplisse le rôle d'employeur... mais on lui en refuse le moyen, soit le contrôle de l'économie. Incohérence dangereuse, s'il en fut, à laquelle le bon sens le plus élémentaire se refuse à souscrire.

\* \* \*

En toutes choses, mais surtout en politique, il faut voir ce qui est et non ce que l'on voudrait qui soit. Or, il saute aux regards les moins aver-

tis que cette initiative cherche à marier l'eau et le feu en prétendant octroyer à chaque citoyen une occupation quelconque tout en maintenant la structure de la Confédération. A la garantie du droit au travail ne peut correspondre qu'une transformation de l'Etat suisse dans le sens d'une énorme extension de ses attributions. Il faudrait constituer des ateliers nationaux, multiplier les compagnies de travailleurs, un système qui ferait l'Etat patron au moment où, précisément, nous nous rebelions contre l'emprise de l'Etat dans tous les domaines. C'est là une duperie que les citoyens intelligents et conscients de leurs droits ne peuvent envisager. Et le Conseil fédéral fait preuve de sagesse en demandant que cette initiative soit renouée.

Le peuple suisse se doit de suivre cet avis s'il ne veut pas s'exposer à de très graves mécomptes.

## De jour en jour

### Les socialistes français céderont-ils aux sollicitations communistes ? Les traités de paix en souffrance

La question du futur gouvernement reste à l'ordre du jour en France.

En sollicitant un peu les chiffres, le Parti communiste a constaté qu'avec le Parti socialiste il réunissait des forces assez nombreuses pour constituer une majorité, ou, tout au moins, un groupe assez puissant pour drainer les quelque 20 voix qui lui manquent pour assurer la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Fort de cette constatation, il a adressé au parti frère une invitation en vue de la constitution d'un ministère social-communiste à direction communiste, avec un programme que les plus modérés des chefs de parti de jadis, à commencer par Poincaré, eussent pu proposer à l'Union nationale.

En effet, il y est question, uniquement, d'une politique de renaissance économique, de progrès social, de stabilité monétaire et d'économie budgétaire, de liquidation des vestiges du vichysme et de consolidation des institutions démocratiques, de politique fraternelle, assurant bien-être et liberté aux peuples rassemblés dans l'Union française, de politique de sécurité des frontières et de paiements des réparations par l'Allemagne, de politique de paix fondée sur la collaboration confiante de la France avec les grands pays alliés. Il est vrai, et les événements l'ont prouvé, les vocables ont un sens différent selon qu'ils sont prononcés par M. Maurice Thorez, M. Léon Blum, M. Maurice Schuman ou M. Edouard Herriot.

Mais les socialistes, rendus prudents par les expériences de ces dernières années et conscients du danger de la voix des sirènes, qui le invitent à se rapprocher d'eux, ne se montrent pas convaincus. En réalité, leur décision est prise depuis longtemps. Pour des raisons électorales — ne sommes-nous pas à la veille de nouvelles élections — ils préfèrent retarder leur réponse. Aujourd'hui, dimanche, leur Conseil national est convoqué, mais seulement pour examiner la situation dans son ensemble et pour choisir la voie à suivre. En adressant leur invitation, les communistes savent parfaitement que leur manœuvre, trop visiblement cousue de fil blanc, a pour but immédiat ou lointain de disloquer un petit peu ce qui reste du Parti socialiste. Ils espèrent qu'elle aboutira à une fin de non-recevoir, car ils pourront s'en servir dans leur lutte fratricide comme d'un argument-massue. Ils souhaitent que cette réponse leur parvienne avant les élections au Conseil de la République. Très prudemment, les socialistes se dérobent et diffèrent le moment de se prononcer. Les jours qui viennent vont permettre d'assister sur la scène politique au déroulement d'une nouvelle version des « Frères ennemis ».

Quant au M. R. P., il n'est pas convié à la fête, quoique la déclaration communiste ne l'exclue pas non plus et ménage ainsi l'avenir. Bien que le M. R. P. n'ait donc pas à choisir pour le moment, on sait que, d'une façon générale, il est hostile à un gouvernement à présidence communiste. Sa presse relève toutefois que le programme publié par le parti communiste aurait pu, comme dit plus haut, être signé par Tardieu ou Poincaré. Plusieurs chroniqueurs font ressortir la nécessité d'une politique financière à la fois énergique et prudente, en vue de la défense du franc. Ils considèrent un gouvernement à direction communiste comme incompatible avec cette exigence. Rien n'est donc résolu, tant s'en faut, mais la décision communiste marque l'entrée des négociations dans une phase plus active.

\* \* \*

A New-York, les milieux diplomatiques sont très pessimistes en ce qui concerne l'issue des délibé-

rations internationales en cours. On a l'impression qu'il ne sera pas possible d'arriver à une entente sur les traités de paix à conclure avec les Etats satellites du Reich hitlérien.

Le correspondant diplomatique d'Exchange apprend d'autre part que, selon toute probabilité, le ministre Byrnes fera une déclaration prochainement dans ce sens et qu'il fera connaître publiquement qu'à son avis le Conseil des ministres des affaires étrangères ne sera pas en mesure d'établir le texte de ces traités de paix. Si, d'ici peu de jours, un fait nouveau ne se produit pas qui démentirait ces prévisions pessimistes, M. Byrnes ajouterait à sa déclaration que « le gouvernement des Etats-Unis propose de renvoyer « sine die » la conclusion de ces traités de paix ».

Selon des renseignements reçus de l'entourage de M. Byrnes, le correspondant d'Exchange est en mesure d'ajouter que la Russie maintient des exigences qui sont inacceptables pour les Etats-Unis, lesquels, dès lors, tireront la conclusion des débats en proposant :

1. Qu'il soit mis fin aussitôt que possible aux travaux infructueux des ministres des affaires étrangères.
2. Que les conversations sur le problème allemand commencent à New-York même afin que l'on aborde enfin ce point crucial de la politique européenne.
3. Que la conclusion de traités de paix avec les Etats satellites soit renvoyée à une date indéterminée.

Par ailleurs, la question du « droit de veto » et celle de Trieste ne sont guère en meilleure « posture »... Elles font du « sur place » parmi les palabres...

## Nouvelles étrangères

### Les troubles sanglants de Grèce

Le général Spiliotopoulos, chef de l'état-major général hellénique, et M. Vourodombas, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, sont arrivés à Salonique pour s'entretenir avec les autorités militaires macédoniennes de l'attaque exécutée contre la localité frontalière de Skra.

D'après les derniers rapports, le village est en ruines. De nombreux habitants, y compris des femmes, des enfants et des vieillards ont été tués. Les membres de la famille du général Papageorgiu, commandant de la 10<sup>me</sup> division hellénique sont parmi les morts. Le village de Skra a été repris par les troupes grecques qui ont livré un combat acharné contre 700 insurgés. Selon l'état-major grec, environ 300 assaillants seraient arrivés de Yougoslavie.

Le gouvernement grec a envoyé un rapport à ce sujet à l'O. N. U.

Selon les informations reçues de Salonique par le ministère de l'Information grec, les combats se poursuivent entre les troupes helléniques et les insurgés dans la région montagneuse de Skra.

D'autre part, un télégramme de Salonique à



Athènes annonce que ce port a été coupé à minuit par une bande, dans la région d'Elassone.

### Le procès des tueurs de Lyon

La dernière audience du procès du Groupe d'action du P. P. F. à Lyon a été consacrée aux plaidoiries. Les défenseurs ont, mais en vain, essayé de sauver la tête de leurs clients. Le jury, après avoir délibéré, a rapporté un verdict affirmatif pour les inculpés. En conséquence, la peine de mort avec dégradation nationale et confiscation de leurs biens au profit de l'Etat, a été prononcée contre : Philippe Geromini, Camille Peiterin, Claude Desmettre, Gabriel Pochard, Saïd Tonati, René Haissemann, Arestri Hamouche et Georges Garin-Michaud.

### Nouvelles suisses

## L'adhésion de la Suisse à la Cour de justice internationale

Au cours de la séance la plus courte qu'il a tenue jusqu'ici, le Conseil de sécurité a approuvé vendredi le rapport de la commission d'experts sur l'adhésion de la Suisse à la Cour internationale de justice.

Un nombreux public attendait un débat animé, mais rien de semblable ne s'est produit. Le président britannique, Sir Alexander Cadogan, a demandé si quelqu'un avait des observations à faire au sujet du rapport des experts.

M. Gromyko avait les yeux fixés au plafond tandis que les autres délégués jouaient avec leurs crayons, mais personne ne demanda la parole. Le rapport fut ainsi approuvé à l'unanimité et la séance levée.

Le rapport, accompagné de la recommandation du Conseil de sécurité, va maintenant à l'Assemblée générale. Les milieux de la Conférence sont persuadés que l'Assemblée générale l'approuvera sans difficulté.

Trois conditions sont posées à l'admission de la Suisse à la Cour internationale de justice : la Suisse doit approuver les statuts de la Cour de justice. Elle doit prendre tous les engagements prévus par les Etats adhérents à l'article 95 de la charte. Enfin, elle doit contribuer aux frais généraux de la Cour de justice. La part sera fixée périodiquement par l'Assemblée générale après avoir consulté le Conseil fédéral suisse.

La délégation des observateurs suisses était présente à cette séance du Conseil de sécurité. Elle comprenait le ministre M. Bruggmann, MM. Zehnder, Secrétan et Christinger, vice-consul.

## Un train routier défonce un kiosque

Un accident d'une violence exceptionnelle s'est produit au kiosque de La Sallaz à Lausanne. Un camion traînant une remorque et chargé de douze tonnes de marchandises qui descendait la route de Berne pour se rendre en ville, a été victime d'une rupture de freins. La pente s'accroissant, le conducteur voulut passer une vitesse intermédiaire pour ralentir son lourd convoi ; malheureusement, il eut des difficultés à y parvenir et pendant ce temps, le camion qui n'était plus retenu par la force du moteur s'emballa.

C'est à la hauteur de l'église que le camion, libéré de toute entrave, commença sa course folle. On allait-il s'arrêter et dans quelles tragiques circonstances ?

Cent-vingt mètres exactement avant le carrefour de La Sallaz, la partie bâchée de la remorque couvra et se libérant du châssis, vint se renverser sur la droite de la chaussée. Le camion suivi de l'armature de la remorque, zigzagua à plusieurs reprises pour venir se précipiter contre le kiosque. Par miracle, les trois personnes qui attendaient le trolleybus dans la salle d'attente en furent quittes pour la peur.

On ne saurait en dire autant du camion et de sa précieuse charge. Tout le flanc droit est défoncé, la partie mécanique est entièrement faussée et l'arrière de la carrosserie n'existe plus que dans le souvenir. Les marchandises transportées étaient principalement des caisses de poudre de savon pour lessive, du café et quelques autres denrées. Plus de la moitié de ces produits ont été aplatis par la collision et renversés sur la route.

## Vol, cambriolages et escroqueries

Un vol de 20,000 francs a été commis à l'hôtel du Schild, à Champagny (Lac, Fribourg). Profitant de ce que le propriétaire, M. Maeder, et sa famille, se trouvaient à la cuisine, un individu a pénétré dans la chambre à coucher de M. Maeder en fracturant la fenêtre. Il trouva la clé du coffre-fort et s'empara d'une somme de 20,000 fr. Il put partir sans être aperçu.

Le propriétaire, qui fait procéder à d'importantes réparations à son immeuble, gardait cet argent chez lui pour payer au fur et à mesure les entrepreneurs.

La police de sûreté et la gendarmerie ont fait les premières constatations, mais n'ont pu rele-

En raison des dispositions nouvelles et importantes pour le dernier exercice fiscal (1946) de l'im-pôt sur les bénéfices de guerre, consultez avec le bouclage de comptes de décembre 1946 et l'établissement du bilan annuel, la

## Société Fiduclaire Rhodanienne FIRHO S. A., Sion

Arnold, Frachebourg & Lampert, adm., Avenue du Midi — (Immeuble Félix Meyer).  
Tél. 2.21.65. La plus ancienne maison du canton Fondée en 1931  
qui vous renseignera utilement

ver aucune empreinte digitale. On croit qu'il s'agit d'un cambrioleur professionnel.

\*\*\*

Le tribunal de police correctionnelle de Lausanne a condamné à deux ans de réclusion moins 106 jours de préventive, à 5 ans de privation des droits civiques et aux frais, Charles Matherbe, 30 ans, ouvrier de campagne, pour vols, escroqueries et tentatives d'escroqueries, entre autres pour avoir offert du bois et obtenu des avances auprès d'une cinquantaine de personnes auxquelles il ne livra bien entendu aucune marchandise.

\*\*\*

Après deux jours de débats, la Cour correctionnelle de Genève a prononcé son jugement dans une vaste affaire de cambriolage. Le chef de la bande, Marcel Rappaz, s'est pendu, il y a 6 mois, dans sa cellule. Deux complices récidivistes, Edouard Sutter, mécanicien, et Philippe Sieber, menuisier, ont été condamnés, le premier à deux ans, le second à 22 mois de réclusion et à 5 ans de privation des droits civiques. Trois autres accusés ont été condamnés pour recel et complicité de vol à des peines de 6 à 8 mois de prison et 5 ans de privation des droits civiques. Enfin, les trois derniers complices se sont vu infliger des peines de prison et d'arrêt, mais avec sursis.

### Un incendie dû à la malveillance

Un incendie a détruit les combles d'un immeuble de la rue de Lyon, à Genève. L'enquête a établi que ce sinistre est dû une fois de plus à la malveillance. Le feu avait été mis dans différents greniers. Les dégâts s'élèvent à une cinquantaine de mille francs.

### Arrestation de deux femmes-escrocs étrangères

Deux femmes-escrocs, se disant l'une Allemande, l'autre Autrichienne, et qui avaient pénétré illégalement en Suisse le 23 octobre par Seewies, ont pu être arrêtées à Lucerne. Elles avaient d'abord établi leur quartier dans un hôtel de Zürich, d'où elles disparurent sans payer la note. Elles se rendirent à Berne, où elles commirent différents délits, en gardant par devers elles un porte-monnaie trouvé contenant une soixantaine de francs. Elles recommencent également avoir voulu soulever une vieille dame de sa sacoche en la menaçant d'un pistolet un soir dans le quartier du Kirchenfeld. L'attitude courageuse de l'assailleuse fit échouer ce projet.

### L'élection complémentaire d'un conseiller d'Etat genevois

On apprend au sujet de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat de Genève du 8 décembre que le parti national-démocrate et le parti indépendant chrétien-social qui forment l'Entente nationale avec le parti radical, sont décidés à ne pas appuyer une candidature de l'Entente nationale, afin de laisser le siège vacant à la gauche.

### Fin de la grève Tavaro à Genève

Les pourparlers engagés entre les délégués patronaux et ouvriers de l'usine Tavaro pour mettre fin à la grève qui a éclaté mardi, ont abouti vendredi soir. Une nouvelle assemblée des ouvriers et ouvrières de l'usine, réunie vendredi, a pris connaissance de l'entrevue de la matinée et accepté les dernières propositions patronales fixant une augmentation de salaires de 15 centimes à l'heure et le versement d'une allocation de 100 francs. Cet accord met ainsi fin à la grève et le travail reprendra lundi matin.

### A propos du nouvel emprunt fédéral

La Confédération s'efforce de rétablir, le plus tôt possible, l'équilibre de son budget. Si, en dépit de la conjoncture favorable qui prévaut actuellement, elle n'y est pas parvenue pour l'instant, c'est qu'il est encore grevé des énormes dettes contractées pendant la guerre et que les problèmes de l'après-guerre imposent à l'Etat de nouvelles dépenses et de lourds sacrifices financiers.

Les efforts déployés par la Confédération pour équilibrer recettes et dépenses n'en sont que plus méritoires. Ainsi, à fin septembre, elle a procédé au moyen de ses propres ressources au remboursement intégral de l'emprunt fédéral 4 % 1931 de Fr. 200,000,000. Dans le courant du mois d'octobre, elle faisait de même en ne renouvelant pas des bons du trésor qui arrivaient à échéance pour un montant supérieur à 100,000,000.

Boursuivant cette saine politique, elle remboursera ou convertira ces prochains jours les bons de caisse fédéraux 2 1/2 % 1941 d'un total de Fr. 270,000,000, ainsi que le solde de 18 millions de francs environ de l'emprunt 3 1/2 % Central-Suisse 1894 (décembre). A cet effet, elle émet, il est vrai, du 14 au 22 novembre, un emprunt de quatre cents millions de francs comprenant deux tranches égales dont l'une à 3 % à 12 ans et l'autre à 3 1/2 % à 25 ans de terme.

Ainsi, pour 588 millions de francs qui auront été remboursés ou convertis depuis la fin septembre, la Confédération peut se contenter d'emprunter

400 millions de francs, ce qui revient à dire qu'elle aura réduit ses engagements de quelque 188 millions. Le résultat est certes appréciable d'autant plus qu'il s'accompagne d'une diminution de la charge des intérêts que la Confédération versait à ses créanciers.

Mais encore faut-il que l'opération d'emprunt en cours soit un succès. Si l'on examine la situation actuelle du marché, on a tout lieu de croire qu'il en sera ainsi. En effet, en dépit des capitaux que notre économie nationale absorbe du fait de sa pleine activité, leur offre surpasse nettement la demande. Des montants importants sont encore sans emploi qui saisisront avec satisfaction l'occasion qui leur est offerte de se placer à des conditions raisonnables et parfaitement adaptées aux circonstances actuelles.

Tenant compte de ces facteurs, la Confédération a choisi deux types d'emprunts susceptibles d'exercer un attrait sur tous les milieux qui disposent de fonds à placer. En effet, alors que le 3 % suscitait l'intérêt des entreprises en général car, rapportant un intérêt raisonnable, il est de plus à moyen terme, le 3 1/2 % rencontrera plutôt la faveur des épargnants et des milieux qui font leurs placements en se préoccupant avant tout de la question du rendement, leurs capitaux étant de toute façon destinés à demeurer immobilisés pendant des périodes relativement longues.

Le souci que la Confédération a de n'emprunter et de ne mettre le marché à contribution que pour les sommes qui lui sont actuellement strictement indispensables, ressort du fait que, contrairement à la plupart des emprunts antérieurs, elle n'acceptera de souscriptions que jusqu'à concurrence des 400 millions qu'elle émet; le montant des emprunts ne sera donc en aucun cas augmenté.

Ajoutons pour terminer qu'en plus de l'opération de conversion et de remboursement dont il a été question plus haut, une partie de l'emprunt servira à la Confédération à assurer notre ravitaillement qui demeure précaire, à poursuivre son œuvre humanitaire à l'étranger, à faire face enfin aux charges multiples auxquelles elle ne saurait se dérober.

Pour tous ceux qui peuvent le faire, souscrire à l'emprunt en cours, c'est donc servir à la fois leur propre intérêt et ceux du pays.

## Poignée de petits faits

★ Dans la ville de Nagasaki, où l'on comptait, il y a cinq ans, 99 catéchumènes, 2564 personnes se préparent actuellement à recevoir le baptême. A Hiroshima, le nombre des convertis a passé, durant le même laps de temps, de 250 à 470. Dans l'archidiocèse de Tokio, le nombre des personnes qui reçoivent l'instruction religieuse s'est élevé également au cours des cinq dernières années, de 497 à 2600.

★ M. Louis Zuter, qui fut le premier Suisse proclamé champion olympique en 1898, vient de mourir à Boudry, Neuchâtel, à l'âge de 81 ans.

★ Le nouvel archevêque de Prague, Mgr Beran, a été reçu en audience par le président de la République, qui lui a donné l'assurance qu'il protégerait en tout temps la liberté de religion. Le président a remis à cette occasion au prélat la Croix de guerre tchécoslovaque ainsi que la Médaille du mérite de 1re classe.

★ Une femme nommée Zahieh Zahran a donné le jour à Beyrouth à des quintuplés, trois garçons et deux filles. Les nouveau-nés sont en bonne santé.

★ La police de Bâle a fait savoir que les personnes dont le nom figure sur les lettres-chaînes qui circulent actuellement à Bâle sont avisées que la participation à ce trafic sera punie.

★ Un appareil a signalé qu'il avait découvert à une vingtaine de kilomètres de Gorham en Californie, les débris encore fumants d'un appareil susceptible d'être celui de la Compagnie américaine Western Air Line, qui a disparu mercredi. Cet appareil transportait 8 passagers et 3 hommes d'équipage.

★ Comme l'a déclaré le Cardinal-Patriarche de Lisbonne, 20 % seulement des étudiants en théologie parviennent au sacerdoce, au Portugal. Dans le Patriarcat, le manque de prêtres est si grand que 4 paroisses de Lisbonne en sont dépourvues ; un tiers du clergé se compose de prêtres âgés de plus de 70 ans. Le Cardinal a déclaré mettre tout son espoir dans la génération montante et a constaté que, dans les séminaires, toutes les places sont occupées.

★ Une nouvelle montre électronique capable de fonctionner sans s'arrêter pendant 270 heures vient d'être mise en fabrication en Amérique.

Elle sera d'abord livrée aux savants et aux industriels.

## Dans la Région

### Un hôtel mis au pillage

Le Grand Hôtel de Pralognan (Savoie), fermé depuis le mois de septembre, a été pillé par des inconnus. Son propriétaire, M. Emile Benaud, qui séjourrait sur la Côte d'Azur, est venu se rendre compte des dommages. Les cambrioleurs ont emporté près de 300 pièces d'argenterie, ainsi

que des draps et des couvertures, représentant plus de 500,000 francs.

## Nouvelles locales

### A propos du sinistre de Mayen

Nous recevons la lettre suivante :

Sion, le 15 novembre 1946.

A la Rédaction du « Nouvelliste Valaisan », St-Maurice.

Monsieur le Rédacteur,

Nous référant à l'entretien téléphonique de ce matin au sujet de l'article que vous avez fait paraître dans le No de vendredi matin, et se rapportant à l'incendie du hameau de Mayen, nous tenons, par souci d'objectivité, à préciser que *tous les bâtiments sinistrés étaient assurés*.

Diverses compagnies couvrent les dommages pour un montant d'environ Fr. 230,000.—.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos salutations distinguées.

Bureau de la Communauté des Compagnies d'Assurances contre l'Incendie.

*Note rédactionnelle.* — On le voit, les Compagnies d'assurances répondent des dommages pour une somme de 230,000 francs, mais ceux-ci se monteraient à quelque 600,000 francs d'après une évaluation approximative. C'est assez souligner la grande détresse des incendiés, que nos populations, toujours charitables, voudront bien atténuer par leurs dons en espèces et en nature. Nous rappelons que les dons en espèces sont à adresser à l'Agence de la Banque cantonale à Monthey, compte de chèques N° c 101, et les dons en nature à M. Céleste Launaz, président de la commune de Vionnaz.

### L'assemblée de la Société d'Histoire du Valais Romand

Les membres et les amis de la S. H. V. R. sont invités à prendre part à la XLVIIIe assemblée de la Société qui aura lieu le dimanche 24 novembre 1946, à 14 h. 30, à Sion, Hôtel de la Planta.

Communications :

1. Mlle Marie-José de Rivaz : *Une Bibliothèque valaisanne au XVIIIe siècle.*
2. Dr Alfred Comtesse : *En parcourant l'Armor valaisan.*

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire sont cordialement invitées.

## Un beau cycle de conférences

Dans la dernière semaine de novembre, le Valais romand aura la grande faveur d'entendre, dans les principales localités, un grand chrétien, paysan de profession, philosophe et écrivain à ses heures : M. Gustave Thibon.

- Voici le programme de ces conférences :
- Samedi 23 novembre, **Grimentz** : Valeurs paysannes et civilisation moderne ;
- Dimanche 24, **Vissoie** : Valeurs paysannes et civilisation moderne ;
- Sion, 17 h. Théâtre : Amour et mariage ;
- Lundi 25, **Martigny**, Salle du cinéma : Crise moderne de l'amour ;
- Mardi 26, **Chamoson**, Salle paroissiale : Valeurs paysannes et civilisation moderne ;
- Mercredi 27, **Sierre**, Terminus : Crise moderne de l'amour ;
- Jeudi 28, **Monthey**, Grande salle de l'Hôtel du Cerf : Amour et mariage ;
- Vendredi 29, **Saint-Maurice**, Salle des spectacles : Valeurs paysannes et civilisation moderne.

### Bourses d'études pour les arts appliqués

Le Département fédéral de l'Intérieur est autorisé à prélever chaque année sur le crédit des arts appliqués une certaine somme pour allouer des bourses ou des prix d'encouragement à de jeunes artistes suisses particulièrement bien doués, spécialisés dans les arts appliqués, et sans moyens suffisants pour continuer leurs études. Les artistes suisses qui désirent obtenir une bourse pour 1947 sont priés de s'adresser jusqu'au 20 décembre prochain au Secrétariat du Département fédéral de l'Intérieur à Berne.

### Nos petits malades vous remercient

L'an passé, la provision de fruits et de légumes de « Fleurs des Champs » avait été assurée par la générosité du Valais. Cette année, nous avions eu un peu peur de voir se lasser les bonnes volontés sans cesse sollicitées, et nous redoutions que se ferment les portes trop souvent heurtées par les quémandeurs.

Le Valais a montré, une fois de plus, que toujours il réserve à ceux de ses enfants qui frappent la maladie et la pauvreté, sa sollicitude à la fois attentive et réaliste. L'attente, malgré tout un peu inquiète, de nos petits n'a pas été déçue. De toute la plaine nous est arrivée, par train ou par camion, toute une magnifique récolte et c'est tout le soleil de notre pays qui se condense dans ces fruits dorés et veloutés par lui, dans ces légumes plantureux et succulents où abondent les vitamines.

Le Home Sainte-Bernadette, qui recueille aussi les pulmonaires de notre canton, a eu sa part des provisions reçues et il se joint à « Fleurs des Champs » pour remercier tous et chacun des donateurs. Les enfants des deux établissements prient pour que Celui qui voit dans le secret récompense et le geste munificent du grand propriétaire terrien et l'humble quignon de la veuve qui n'hésite pas à donner de son nécessaire. Qu'il bénisse les efforts déployés pour la lutte contre le fléau, encore trop ravageur dans notre pays, de la tuberculose, qu'il en protège tout spécialement les

# Dernière heure

## Les citoyens bâillonnés en Roumanie

WASHINGTON, 16 novembre. — Les Etats-Unis ont annoncé sèchement vendredi au gouvernement roumain que le refus par le gouvernement de garantir des élections libres était absolument inadmissible et que le gouvernement des Etats-Unis ne manquera pas de soutenir en Roumanie « les principes démocratiques et de liberté ».

## Révolte d'étudiants

LE CAIRE, 16 novembre. (AFP). — Plus de cinq mille étudiants ont refusé de reprendre les cours. Ils se sont réunis dans l'Aula de l'Université aux cris de « A bas Bevin, à bas le traité ! » Ils se sont proposé d'établir un plan d'action contre le gouvernement. La police et des détachements de l'armée surveillent le maintien de l'ordre dans les quartiers universitaires.

La rentrée scolaire fixée à samedi a été ajournée d'un mois en raison de l'effervescence estudiantine.

## Le Cabinet colombien a démissionné

BOGOTA, 16 novembre. — Le Cabinet colombien est démissionnaire. Les cinq ministres conservateurs ont, en effet, démissionné comme l'avaient fait avant-hier les cinq ministres libéraux.

## Une invasion d'escargots

LONDRES, 16 novembre. (Reuter). — Le correspondant du « Times » à Sidney annonce qu'une invasion d'escargots géants — élevés par les Japonais lorsqu'ils occupaient les îles du sud-ouest du Pacifique — menace de détruire la végétation de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande. Les quelques échantillons d'escargots envoyés à Sidney mesurent cinq pouces de long et trois de haut. Ils se nourrissent de pommes de terre et de racines, et avancent avec une extraordinaire rapidité.

## Lire et franc

CHIASSO, 16 novembre. (Ag.). — On donne maintenant en Italie 200 lire pour un franc suisse. Les bureaux de change près de la Suisse cèdent mille lire pour 4 fr. 80. Les magasins de Chiasso qui acceptaient jusqu'ici des lire en paiement ne les prennent plus.

## Chute de moto mortelle

BRUNNEN, 16 novembre. (Ag.). — M. Hermann Suter, 27 ans, de Brunnen, ouvrier des C. F. F., a fait une chute de moto et s'est tué.

## Une banque suisse à Paris

PARIS, 16 novembre. (Ag.). — L'ancienne maison de banque Steen Frères et Cie s'est transformée en Steen, Jenny et Cie, S. A. A cette occasion, la part prépondérante et intéressée — jusqu'ici norvégienne — est passée en mains suisses. M. Frédéric Jenny, directeur des services bourse de l'ancienne maison depuis de longues années, en assumera en effet la présidence et la direction générale. La banque est classée comme suisse sur la liste des banques en France.

## Incendie

LAUFON, 16 novembre. (Ag.). — Un violent incendie a détruit à Roschensz deux immeubles appartenant à MM. Erwin et Otto Cueni, assurés pour 68,000 francs. Les récoltes ont été complètement anéanties. Les causes du sinistre sont encore inconnues.

pour cette journée, un cachet spécial. Celui de cette année sera utilisé à Sion. Le projet du cachet représentant le château de Valère est aussi dû à M. C. Clausen.

Nous espérons que cette année tous les philatélistes et spécialement les Valaisans achèteront volontiers la carte de la Journée du Timbre puisqu'elle représente un bout de notre beau Valais et qu'elle servira aussi à le faire connaître dans le monde entier.

La carte peut être commandée auprès des marchands de timbres ou des Sociétés philatéliques. Quant au cachet spécial, et la date de dépôt pour la correspondance destinée à être oblitérée par ce dernier, un communiqué ultérieur donnera les renseignements voulus.

## Un étudiant de Fully tombe d'un mur de dix mètres

On a trouvé samedi matin dans la cour de l'immeuble portant le No 28 du Petit-Chêne à Lausanne un étudiant gémissant au pied d'un mur de dix mètres de hauteur.

La victime de cette chute, M. Fernand Boson, originaire de Fully, âgé de 20 ans, est étudiant en hautes études commerciales. Il a deux poignets, un fémur et la mâchoire brisés, des dents cassées, des plaies à la tête. On craint même une fracture du crâne.

On conduisit d'urgence le jeune homme à l'Hôpital cantonal où l'on diagnostiqua un état très grave. Une enquête a été ouverte, pour déterminer les causes de la terrible chute que fit le jeune étudiant.

## Un prince égyptien trouve la mort dans un accident d'auto

DIJON, 16 novembre. (AFP). — Le prince égyptien Nabil Hassam Doussum, cousin du roi Farouk, qui se rendait en auto de Paris à Marseille a été tué vendredi dans un accident près de Beau-lieu (Côte-d'Or).

## Des enfants trouvent un trésor

PARIS, 16 novembre. (Reuter). — Des enfants, jouant sur la plage de la baie de Hendaye, ont trouvé près de la frontière espagnole un coffret contenant des monnaies d'argent et des bijoux. Ils ont raconté chez eux leur petite aventure sur quoi des centaines de personnes se sont rendues sur les lieux pour chercher le trésor. La police a mis le coffret en sécurité avec le reste de son contenu.

## La question du divorce en Italie

ROME, 16 novembre. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

L'approbation par une sous-commission de l'Assemblée constituante du texte de l'arrêté par lequel la nouvelle Constitution italienne devrait établir « l'indissolubilité du mariage » ne doit pas faire croire que la question du divorce en Italie est définitivement close. Il s'agit du vote d'une sous-commission comprenant un nombre réduit de membres. L'arrêté a été accepté par 9 voix contre 2 et trois abstentions. Avant d'arriver à la Constituante, le texte de l'arrêté devra de nouveau être examiné par la Commission des 75 en séance plénière. Les partisans de gauche ne demandent pas que la nouvelle Constitution prévienne le divorce mais qu'elle ne communique par l'article fermant la porte à toutes nouvelles mesures législatives sur les rapports conjugaux. Les nombreuses complications apportées par la guerre, la défaite, l'occupation au sein des foyers ont certainement servi à ouvrir le chemin au divorce.

L'Italie est un des rares pays où le divorce n'est pas admis. Il ne fut permis que pendant la courte période de domination bonapartiste de 1745 à 1815. Au début de notre siècle, en montant sur le trône, Victor-Emmanuel III, dans son discours de la couronne de 1900, avait promis le divorce, mais les circonstances de la politique intérieure empêchèrent l'application de cette promesse. Il sembla un instant qu'il pût enfin être défini sous la vingt-quatrième législature avec le gouvernement Giolitti, mais au cours des élections politiques qui eurent lieu alors en novembre 1913, les catholiques parèrent le coup. Le traité de Latran signé par Mussolini en 1929 et encore en vigueur exclut absolument le divorce. Dans son article 34 ce traité reconnaît le Sacrement du mariage réglé par le Droit-Canon.

## Le divorcé tire sur sa femme

ZURICH, 16 novembre. (Ag.). — Le Tribunal cantonal de Zurich a condamné un manœuvre de 37 ans, nommé Hans Rodel, père de deux enfants en bas âge, qui était entré à 3 heures du matin dans la chambre de sa femme et lui avait tiré deux coups de revolver, la blessant grièvement. Comme il voulait se réserver la troisième balle, le revolver s'était enrayé. Le divorce avait été prononcé il y a trois mois et l'homme voulait reprendre la vie conjugale. Rodel a été condamné à 4 ans de réclusion et trois de perte des droits, mais sous tutelle et privé de sa puissance paternelle.

## Les rencontres avec le « monstre » se multiplient

Un paysan originaire de Haute-Nendaz, M. Fournier, coupait du bois dans une forêt des environs quand, soudain, il se trouva en présence du « monstre » qui le fixait, à quelques mètres de distance. L'homme, saisi d'épouvante, lâcha la hache qu'il tenait dans la main, au moment même où l'animal grimpa à un mélèze, et il s'enfuit précipitamment au village où il raconta sa mésaventure. Depuis, les paysans ne regagnent plus les Mayens sans s'armer de fusils.

VERBIER. — Assemblée générale du Ski-Club « Alpina ». — Le Ski-Club « Alpina » de Verbier, dont un clan prédisait la dissolution, a montré, en son assemblée générale du 14 courant, une vitalité peu ordinaire par le nombre de participants. Le chapitre administratif passa sans acrobaties et fut suivi d'une discussion fournie et courtoise dont les résultats ne pouvaient être plus heureux. Des remerciements mérités furent adressés au Comité sortant pour le travail accompli et plus spécialement à son caissier Adrien Morend qui ne marchandait son dévouement en aucun moment.

Le Comité est renouvelé et est actuellement composé comme suit : Président : Marcel Michellod ; vice-président : Denis Michellod ; secrétaire : Willy Genoud ; caissier : Adrien Morend ; adjoint : Hermann Fellay. C'est un comité de bon augure, sous la main duquel la marche du club sera certainement progressive.

Et, comme cette année, Verbier a l'honneur de l'organisation du concours cantonal de relais, le 6 janvier prochain, il a été adjoint au comité précédemment nommé les quatre membres suivants :

MM. Maurice Besson, Louis Deléglise, Paul Fellay, André Michaud, avec, comme secrétaire, le soussigné.

Nul doute qu'une pleine réussite récompensera tout ce comité d'organisation et tout le club, car chacun est fermement résolu de mettre sérieusement la main à la pâte.

Et tout le club unanime, d'un cœur vaillant l'a rendu plus beau qu'avant !

En avant donc et visons la continuation de nos palmes ! P. P.

## Bibliographie

« LA REVUE DU BON THEATRE », Job de Roince, directeur à Juvigné (Mayenne, France).

Cette revue a été fondée pour mettre à la disposition des cercles, patronages catholiques et sociétés d'amateurs un répertoire varié et moderne. Dans chaque numéro mensuel, elle publie des pièces de théâtre pour jeunes gens et jeunes filles, ainsi que des monologues et des articles sur le théâtre amateur.

Les numéros de juillet et août 1946 contiennent :

« Quand l'argent règne », drame social en 5 actes, d'Emile Marsac.

« Ceux de la terre », pièce en 2 actes pour jeunes gens, par J. de Roince.

« Monsieur Sansonnet reçoit », comédie bouffée en 1 acte, par Eliane Prèle.

« Un drôle de gros lot », comédie en 1 acte, de Robert Valette.

Ouvres diverses susceptibles de nous intéresser. D'autant plus que, pour nos sociétés locales, grande est la difficulté de trouver dans le répertoire français actuel des pièces à leur portée et qui, surtout, défendent dans leur simplicité les principes et les traditions de la « terre » ! Les ressources de notre folklore et de notre théâtre romand sont, par ailleurs, assez limitées. Pour cette raison, nous nous faisons un devoir de signaler aux amateurs la publication de M. de Roince, contribution nouvelle au théâtre populaire français d'inspiration catholique.

L'abonnement à la revue est de 300 francs français et le numéro spécimen coûte 25 francs français.

Pour autres renseignements, écrire à Alphonse Mex, homme de lettres, à Bex.

L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE 1947

Les presses de l'imprimerie St-Paul, à Fribourg, viennent de sortir, pour la 89e fois, leur Almanach bien connu en Suisse romande : vieux par l'âge, mais toujours jeune et vivant d'allure et de contenu. L'Almanach 1947 est, en effet, le digne successeur de ses devanciers, si appréciés dans les foyers romands pour les plaisirs de la lecture qu'ils dispensent chaque année et qu'on se réserve pour les longues soirées d'automne et d'hiver. Calendrier, foires et marchés suisses, histoires, récits, anecdotes, revue des événements religieux et politiques saillants de l'année — et Dieu sait s'il y en a eu en 1946 ! —, articles de formation, miroir de la vie des cantons romands, nécrologie et portraits de défunts : rien ne manque à l'Almanach catholique de 1947 pour que ses lecteurs y trouvent tout ce qu'ils aiment dans un almanach. Et ce qui ajoute aux quelque quatre-vingts pages de texte un cachet particulier en rendant l'Almanach très vivant, c'est l'illustration qui a rarement été aussi abondante que cette année : elle est d'une richesse et d'une variété vraiment remarquables.

Aussi les lecteurs habitués de l'Almanach catholique n'hésiteront-ils pas à se le procurer, cette année encore, et à le faire connaître à leurs amis.

En vente dans toutes les librairies.

LE MESSAGER CATHOLIQUE ROMAND

Le « Messenger catholique romand » vient de sortir de presse !

Avec la présente édition il achève son premier quart de siècle d'existence et ses illustrations soignées, ses articles nombreux et variés rendent cette édition spéciale plus attrayante et plus intéressante que les précédentes.

Nul doute que le « Messenger 1947 » ne soit vivement apprécié de chacun.

Le « Messenger catholique romand » se vend Fr. 0.90.

L'ILLUSTRE

Numéro du 14 novembre : La rédaction de Paris nous envoie quatre belles pages de mode de Paris : « Sportives, soyez élégantes ! », « Paris la nuit » et « Chaussures nouvelles ». — Coup de barre politique aux Etats-Unis. — J'ai parlé au général Roatta dans sa cachette. — Grande réception chez le ministre de l'U. R. S. S. à Berne. — Rencontre avec les contrebandiers des deux versants des Pyrénées. — Les aérobuses-fusées de demain. — L'exposition d'art suisse contemporain à Paris. — Concours de ski au Maroc. — Le village du Cinque Knie. — La procession du lord-maire de Londres. — Variétés. — Humour. — Cinéma.

## Radio-Programme

SOTTENS. — Lundi 18 novembre. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Musique symphonique. 11 h. Carmen, opéra, Bizet. 11 h. 30 Carnaval. R. Schumann. 12 h. Causerie agricole. 12 h. 15 Musique légère. 12 h. 30 Heure. Les enregistrements Radio-Genève. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Ce soir, pour vous. 13 h. Les visiteurs de 13 heures. 13 h. 10 Oeuvres. 13 h. 25 Motot. 17 h. Heure. Emission commune.

18 h. Quelques pages de Beaumarchais. 18 h. 15 Le Barbier de Séville. 18 h. 25 Quelqu'un qui n'était pas comme les autres : Mme du Deffand. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 L'actualité scientifique. 19 h. 40 Les goûts réunis. 20 h. 10 Le Grand Meaulnes. 21 h. Etudes comparées. 21 h. 30 Le concert improvisé. 21 h. 50 Chronique des institutions internationales. 22 h. 10 Le jazz authentique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Pour les fervents de la musique contemporaine.

Rédacteur responsable : Ch. Hægler

RECLAMATIONS. — Les abonnés qui reçoivent le journal sans adresse sont priés de présenter leur réclamation en premier lieu au facteur ou au bureau de poste s'il arrive que le « Nouvelliste » ou le « Bulletin officiel » leur fasse défaut.

familles qui y contribuent d'une façon quelconque et qu'il suscite les générosités qui, demain, seront nécessaires à la pleine solution de l'angoissant problème que pose la future hospitalisation de nos petits malades.

Nous voulons aussi dire un Merci bien grand à tous les membres de la J. A. C., qui ont bien voulu nous prêter leur aimable concours, qui se sont dévoués, qui se sont dépensés, qui ont peiné pour récolter les dons généreux. A eux aussi, nos petits malades disent leur reconnaissance, pour eux aussi ils prieront le bon Dieu, qu'il les bénisse, eux, leurs chères familles et l'A. C.

## Résultats de la 9<sup>ème</sup> de légumes et fruits 1946

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| Yogeli, Granges,         | 48 kg.   |
| Ragnoud Frères, Granges, | 140 kg.  |
| A. Mermond, Saxon,       | 18 kg.   |
| René et Gay, Sion,       | 70 kg.   |
| Martigny-Bourg,          | 37 kg.   |
| M. Tellenbach, Ardon,    | 75 kg.   |
| Bramois,                 | 600 kg.  |
| Savièse,                 | 2121 kg. |
| Saint-Léonard,           | 522 kg.  |
| Fully,                   | 925 kg.  |
| Ayent,                   | 1000 kg. |
| Grimisuat,               | 1200 kg. |
| Chalais,                 | 820 kg.  |

A tous encore notre grand merci !

## GRAND CONSEIL

Séance du 16 novembre

Présidence : M. Maurice de Torrenté

Torrentés et routes

A l'ordre du jour : examen de divers décrets concernant la correction de torrents et de routes. Celui se rapportant à la correction de la Sionne, sur le territoire des communes de Sion, Savièse, Grimisuat, Arbaz, retient un peu plus longtemps l'attention de MM. les députés. Il s'agit de travaux d'un montant de 536,550 francs, dont les frais incombent aux communes intéressées, l'Etat contribuant à l'exécution de cette œuvre par une subvention de 25 pour cent.

M. Constantin, député d'Arbaz, fournit d'utiles indications à MM. les députés qui acceptent le projet en lers débats.

Route Monthey-Morgins

Il s'agit d'une correction de cette artère dans la section Monthey-bifurcation de l'Hôpital, sur le territoire de la commune de Monthey, coût 35 mille francs. L'Etat contribue à raison de 70 pour cent des frais, soit au maximum de Fr. 24,500.—

M. Marclay demande l'urgence. Le projet est adopté en lers et 2es débats.

Le décret de correction de la Losentze, sur le territoire de la commune de Chamoson, qui avait fait l'objet d'une longue discussion lors d'une séance précédente, est enfin accepté en lers débats.

Il en est de même du projet de décret de la route Sion-Sanetsch.

MM. les députés ont également adopté des décrets se rapportant à la correction du torrent Zenaz (commune d'Héremence) et des torrents de Vétroz (communes de Vétroz et Conthey).

Le Parlement a pris en outre en considération un décret classant comme route communale (art. 13 de la Loi en gestion) la route reliant Saint-Martin à Praz-Jean et passant par le hameau de Liez.

Pétitions et naturalisations

La commission est présidée par M. André Germainier.

Ferrarin Gustave, domicilié à Brigue, demande sa naturalisation. A la dernière session cette demande avait été renvoyée pour complément d'examen.

Aujourd'hui, la commission propose de prendre en considération la requête en question. La naturalisation est accordée. Elle est également accordée à Mlle Lindner Anna-Rosa, ressortissante autrichienne, après quelques explications fournies à la Haute Assemblée par M. le député Cornut. Enfin, Albert Neimoz, Français, demeurant à Vouvry, est admis à la nationalité valaisanne.

Recours en grâce

Le rapporteur français de la commission, M. Viscolo, tient d'abord à rendre hommage au Directeur du Pénitencier, M. Angelin Luisier, qui remplit sa mission avec un grand dévouement et à la satisfaction des autorités.

La grâce est refusée à Valentini Paul. La grâce est également refusée à Blanchard Ernest, instituteur fribourgeois, mais le Conseil d'Etat examinera la question de la libération conditionnelle. Sont également refusées les demandes en grâce de Coquoz Robert et de Othmar de Chastonay.

La loi sur l'enseignement primaire

L'examen par articles du projet de loi s'est terminé vendredi.

Et en fin de matinée, samedi, on ouvre la discussion sur l'ensemble du projet.

M. Luisier demande la rouverture des débats et un nouvel examen de l'art. 23 qui parle de la durée annuelle de la scolarité. M. Pitteloud s'oppose à cette proposition. Au vote elle est repoussée par 54 voix contre 16.

Puis M. le conseiller d'Etat Pitteloud, au cours d'une éloquente allocution, défend le projet de loi qui constitue un progrès très grand sur les lois anciennes et qui pourra s'adapter aux conditions du peuple valaisan. Cette loi relèvera le niveau de la jeunesse de notre canton (appl.).

On passe au vote : par 67 voix contre 1, la loi est acceptée en deuxième débats.

La session est déclarée close.

## Journée suisse du Timbre 1946

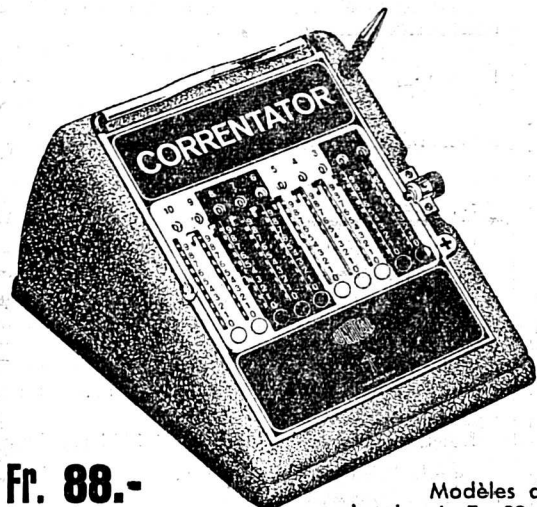
Chaque année, en décembre, l'Union des Sociétés philatéliques suisses organise une Journée du Timbre. Cette année elle aura lieu le dimanche 8 décembre afin de permettre aux nombreux adeptes de la philatélie d'acheter des timbres Pro Juventute pour affranchir leurs correspondances.

A l'occasion de cette journée, l'Union édite une carte spéciale de propagande. Celle de cette année est due à M. C. Clausen, artiste bien connu de Sion, et représente un joli motif du Valais : un facteur postal en route pour un village dans les hautes montagnes et à l'arrière-plan s'élève le majestueux massif du Gerwin. La carte imprimée en quatre couleurs trouvera certainement l'appui de tous les amis des timbres.

D'autre part, chaque année, la Direction générale des P. T. T. met à la disposition de l'Union,

**COMPTER DEVIENT UN PLAISIR**

avec la petite machine à calculer



Fr. 88.-

Modèles de poche depuis Fr. 22.-

**EN VENTE**

Sion : Office moderne, S. à r. l., rue des Remparts  
Martigny : Papeterie Gaillard, place Centrale  
Montana : Papeterie Bollinelli

Envoi gratuit de prospectus par l'agent général  
**GIL DUMARTHERAY**  
4, rue de Rive — Tél. 5.14.00

A vendre 5000 kg.  
**farine de marc de fruits**

S'adr. Tél. 4.31.20, Conthey.

On achèterait une certaine quantité de

**foin et regain**

et 500 kg. de foin de 2e qualité, ainsi qu'un bélier de 6 à 7 mois, race Oxford; à la même adresse, on vendrait bonne

**MULE**

d'un certain âge, sage sous tous rapports; éventuellement on échangerait contre un cheval de 4 à 7 ans des Franches-Montagnes.

Faire offres sous L. C. T. Poste restante, Châble-Bagnes.

A vendre

**moto**

500 TT, moteur M. A. G., bon état de marche. Impôt et assurance payés pour 1946. Chez Martin Mottiez, Daviaz.

**RADIO**

Bonnes occasions 50, 80, 120 fr., depuis 7 fr par mois. Garantie même durée que postes neufs. Démonstrations à domicile.

Vente, réparations, échange

Ecrivez à

Perret-Radio, Place de la Gare du Flon No 2, 1er étage, Lausanne

Tél. 3.12.15

Neufs depuis Fr. 15.- par mois

A vendre plusieurs

**LITS**

en bon état, crin animal, lavabos, armoires, chaises, tabourets, tables, buffets, ainsi que lingerie. A la même adresse: 1 fût de 330 litres, bien aviné (blanc).

W. Liengme, Maison Blanche, Bex.

A vendre **OUVRIER**

groupe de charge se composant de 1 moteur 1 CV. et 1 dynamo pouvant charger plusieurs batteries ensemble.

Barbey Pierre, 7, rue des Grottes, Genève.

Je suis toujours livreur de

**porcs**

toutes catégories de 12-150 kg. aux prix du jour. — Jos. Neff, Meistersrüthli (Appenzell). Tél. Gais 93126.

Grosses

**châtaignes**

de la Vallée du Soleil, savoureuses et conservables, Fr. 1.- par kg., plus port et emb. (A chaque expédition on joindra l'instruction pour la conservation des châtaignes).

A. Andreazzi, Dongio (Tes.)

**PHILIPS**

*Lumière, économie*

En vente chez tous les électriciens et services électriques

**Matériaux de construction à vendre**

Portes communicantes, portes vitrées, bois dur et sapin, fenêtres bois dur et sapin, contrevents, faces d'armoires, lavabos eau courante, vidoirs, tuyaux de descente de toit, jute, toile de tente, poutrelles en fer INP et UNP, toutes dimensions, fers plats, provenant de la démolition du Grand Hôtel Dent du Midi.

S'adresser à M. Ign. Chapelay et Fils, Champéry, en prenant rendez-vous, tél. 4.41.76, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 heures.

La Croix-Rouge Suisse, Secours aux enfants, Berne, cherche pour de suite

**LAVEUSE**

travailleuse et de confiance, connaissant aussi la lingerie, pour la Haute-Savoie, France. Les postulantes robustes et en bonne santé sont priées de faire offres écrites à la main avec références et prétentions de salaire à la C. R. S., Secours aux enfants, Marzillstrasse 50, Berne.

On demande, pour le 1er décembre, dans famille cath.,

**JEUNE FILLE**

dévouée, sachant travailler seule, et bien culre, dans ménage soigné. Bons gages, congé réglé et vie de famille assurés. — Faire offre à Mme Brenni, Weststrasse 29, Berne.

**SUPERBES TROUSSEAUX**

de première qualité; draps double-fil (pur coton) avec belles broderies de Saint-Gall (à choisir), fourres de duvets, traversins et taies en beau basin, essuie-mains-vaisselle en mi-fil, linges éponge, etc., au prix intéressant de

Fr. 495.-

Vous pouvez choisir et composer votre trousseau vous-même!

**Commodités de paiement**

Le trousseau peut être livré tout de suite ou réservé plus tard.

Demandez échantillons: une carte postale suffit.

**FABRICATION DE TROUSSEAUX „JAEGGI“**

**BIENNE**

**Aimer... Souffrir...**

Elle avait hésité à dire « ma secrétaire », mais Danielle, prenant feu pour son amie, s'écriait vivement:

— M. Maugan-Vorcelle a raison, on ne saurait trouver plus jolie tournure que celle de Geneviève. Quant à Gérard...

Elle lança vers la vieille dame un coup d'œil malicieux et celle-ci, rassérénée par cette taquinerie affectueuse, consentit à sourire.

Guidant la jeune fille à travers bois, Gérard faisait seul les frais de la conversation, Geneviève se contentant le plus souvent de répondre par monosyllabes ou par une inclination de tête. Ce Parisien voyageur, raffiné, parlait de la campagne en véritable amoureux et elle découvrait, avec étonnement, qu'il en connaissait chaque beauté, sensible autant qu'elle l'était elle-même à chaque nuance de ses parures multiples: il avait des mots simples et justes et Geneviève notait en lui de grands dons d'observation, alors qu'elle l'avait cru plutôt léger.

Il marchait très vite et elle allongeait sans peine son pas à côté du sien. Il se rendit compte soudain qu'il la contraignait à une allure trop rapide et il ralentit:

— Je vous vais fatiguer, dit-il en riant et vous serez à tout jamais dégoûtée de venir avec moi.

— Non, je vous assure que je marche très bien.

— Vous avez en effet deux qualités rares... vous savez marcher et, ce qui est mieux encore, vous savez écouter. Je suis enchanté que personne n'ait voulu venir avec nous, car mon plaisir aurait été saccagé. J'aime aller à ma fontaine, mais il est bien rare que les amis qui m'y accompagnent sachent l'apprécier. Avec vous, je n'aurai pas cette déception.

Ils atteignirent enfin une partie plus touffue du bois, que traversait un étroit sentier, très abrité:

— Passez devant, dit-il, vous ne pouvez vous tromper.

Le chemin était raboteux, semé de pierres, boursofflé par les racines. Il s'interrompait net et Geneviève eut une exclamation de surprise:

— Vous ai-je trompée! dit-il, heureux qu'elle eût réagi comme il l'espérait.

— Non, fit-elle à mi-voix, c'est ravissant.

Le sentier débouchait à l'entrée d'une sorte de rotonde de verdure, constituée par des arbres d'a-

lour qui se rejoignaient au centre en une voûte. D'entre deux pierres, la source s'écoulait, avec un léger bruit de soie froissée et en cascades minuscules, descendant vers une petite mare en contre-bas, creusée dans la mousse et couverte de lentilles. Tout était vert, l'eau qui d'une pierre à l'autre, se frangeait d'écume pour rire, la mousse, les arbres, les plantes aquatiques, la lumière, mais tout était d'un vert si tendre qu'il en était transparent, léger, immatériel. Geneviève, ravie, se tourna vers Gérard:

— Regrettez-vous de m'avoir suivi? La promenade en valait-elle la peine?

— Oui, dit-elle avec conviction. A présent il faut me raconter l'histoire, car dans un cadre pareil, il doit y avoir encore des fées ou des génies.

— Bien entendu. Cet endroit s'appelle la fontaine aux Cerfs, parce qu'on retrouve assez de traces de ce gracieux gibier, pour être sûr qu'il y vient s'abreuver.

— Est-ce tout? fit-elle déçue.

— Non. Je vous ai donné d'abord la version prosaïque pour que vous restiez sous le charme de l'autre. En fait, on prétend que de tout temps les cerfs chassés par les chiens et les équipages, s'efforçaient d'atteindre cet endroit. S'ils y parvenaient, ils disparaissaient et personne jamais ne

les retrouvait, les chiens eux-mêmes perdant la trace. Le fait s'est produit à plusieurs reprises alors que, chassant à courre, l'animal était forcé dans ces parages. On prétend que la source est fée et que si les cerfs peuvent y boire, elle les rend invisibles. J'ai souvent vu les chiens venir jusqu'ici, hurler de fureur en tournant autour de cette fontaine et repartir bredouilles. L'explication doit être facile et si je viens souvent ici, c'est autant par amour de ce coin, que par désir de la découvrir.

— Ne me dites rien de tout cela!

— Comme c'est bizarre! Votre amour du merveilleux prend-il souvent le pas sur votre sens positif?

— Celui-ci s'impose assez souvent, pour que je n'aie pas besoin de le forcer. Je déteste la politique de l'autruche, cependant, je ne tiens pas à perdre systématiquement toutes mes illusions.

— Savez-vous que vous êtes une curieuse personne, Geneviève!

Il ne prononçait jamais son nom en lui parlant et si, sans se concerter, ils avaient supprimé délibérément le Mademoiselle ou le Monsieur, incompatibles avec la camaraderie de chaque jour, ils évitaient cependant de s'interpeller.

(A suivre).

On cherche, pour l'entretien d'un ménage soigné de 3 personnes, une

**Jeune fille**

ayant du service, sachant un peu cuire. Sérieuse et honnête. Entrée de suite ou date à convenir. — Faire offres avec prétentions à Mme Vve M. Duret, négociante, Rolle (Vd).

Collection d'étoffes pour dames encore disponible pour quelques

**voyageuses**

avec clientèle privée. Convient aussi comme occupation accessoire. — Offres sous chiffre A. 61451 G. Publicitas, Lausanne.

Fabrique chaussures luxe, Suisse française, cherche

**OUVRIER**

sachant travailler à la main ou aux machines. Voyage payé, travail assuré et bien payé. — Ecrire sous chiffre S. 17650 X. Publicitas, Genève.

On demande

**personne**

au courant des travaux du ménage, dans famille de 2 personnes. Bons gages. Entrée tout de suite.

S'adr. à Mme Meyer-Dietlin, Directeur, Porrentruy. Téléphone 6.12.69.

**A VENDRE**

1 dynamo 7 CV. pour courant continu. — Barbey Pierre, 7, rue des Grottes, Genève.

**LEGUMES 1er choix**

à vendre (prix par 25 kilos)

Choux blancs fr. 6, choux rouges 9, choux-raves beurrés 5.50, raves blanches 3.75, pol-reau vert 8.50, oignons moyens 10, racines à salade 6, carottes nantaises moelle fine 9.50, carottes jaunes à bouillon 8, céleris pommes 12.50, carottes fourragères 15 les 100 kg. Se recommande Maison E. Guillod-Galli, Nantully. Tél. 7.24.25.

**Jeune fille**

est demandée pour aider au ménage. Pas de gros travaux. Entrée 1er décembre ou à convenir. Mme Gobelef, 87 bis, Florissant, Genève.



**THÉ du FRANCISCAIN PÈRE BASILE**

DEPURATIF DU SANG s'employant toujours avec succès contre les étourdissements, les maux de tête, la constipation, les éruptions, etc.

65 ans de succès Fr. 1.50

Toutes pharmacie

A vendre d'occasion!

**BAIGNOIRES**

Chaudières à bois

165 et 200 l., à circulation, galvanisées et en cuivre. Lavabos, éviers, W.-C. compl. COMPTOIR SANITAIRE S. A., 9, rue des Alpes, GENEVE

Gesucht

**Vertreter**

für Kt. Wallis

für ein seit Jahren bestausgewiesenes Futterzusatzmittel. Für seriösen und fleissigen Vertreter, der mit der Landkundschaft vertraut ist, nachweisbar gute Verdienstmöglichkeiten auf Provisionsbasis. Bewerber, die bereits in der gleichen oder ähnlichen Branche tätig waren, erhalten den Vorzug.

Offerten unter Chiffre Bc 19261 Z, an Publicitas, Zurich.

**RADIOS**

toutes marques, nouveaux modèles, depuis Fr. 290.-



**En s'attaquant à l'origine du mal,**

c'est-à-dire aux troubles de la circulation du sang, Circulan favorise et active le rétablissement de la santé, car, comme chacun le sait, Circulan est employé efficacement contre ces troubles. On le prend volontiers, car il les combat avec succès. Fr. 4.75, 10.75, cure 19.75 (économie Fr. 4.-) chez votre pharmacien.

**TOUS EN SKI cet hiver!**

Profitez encore de nos anciens prix.

Grand choix de skis dans les marques Autler, Attenhofer, Badan, Valaiski. — Semelles Atomit, Dura, Temporit. Arêtes de couleur ou acier. Pose sur place.

Dépôts dans les principales stations de montagne. Conditions spéciales pour professeurs de ski et ski-clubs.

**David Brettenand & Cie S. A., fers, Riddes**